

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

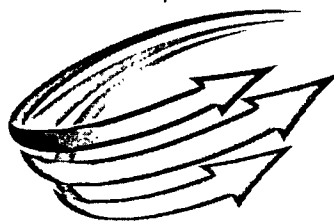
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02518

Numéro SIREN : 828 913 830

Nom ou dénomination : 3 ALLIANCES

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/041174



Audit Fiscalité et Conseils

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

SARL 3 ALLIANCES

22 chemin du Tronchon

69570 DARDILLY

Siret : 82891383000018 - NAF : 4799A

*Certifiée conforme
La gérance*



3 rue du Colonel Chambonnet 69500 BRON
Tél. : 04.72.14.83.83 – Fax : 04.72.14.83.89 – contact@afc-experts.fr

S.A.S au capital de 100 000 € - RCS LYON B 404 322 422
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes
Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie de Lyon

 Sommaire

Etats simplifiés de l'exercice	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	5



 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	845	13	832	
Immobilisations financières				
Prêts	1 456		1 456	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 301	13	2 288	
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	895 890		895 890	814 221
Personnel				14 250
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	46 019		46 019	15 060
Autres créances	4 267		4 267	6 748
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				346
Disponibilités	45 421		45 421	7 134
Charges constatées d'avance	67 335		67 335	1 361
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 058 933		1 058 933	859 121
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 061 234	13	1 061 221	859 121



Etats simplifiés de l'exercice

 Bilan

	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Réserve légale	750	750
Autres réserves	14 740	26 758
Résultat de l'exercice	338 729	332 982
TOTAL CAPITAUX PROPRES	361 718	367 990
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	629	599
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	629	599
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	244 110	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 282	84 379
Personnel	141 312	98 875
Organismes sociaux	81 013	50 956
Etat, Impôts sur les bénéfices	9 382	90 881
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	177 332	153 921
Autres dettes fiscales et sociales	8 306	4 505
Dettes fiscales et sociales	417 344	399 138
Autres dettes	3 137	7 015
TOTAL DETTES	699 502	491 131
TOTAL PASSIF	1 061 221	859 121



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3 ALLIANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 1 061 221 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 338 729 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		845		845
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		845		845
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		9 006	7 550	1 456
Immobilisations financières		9 006	7 550	1 456
ACTIF IMMOBILISE		9 851	7 550	2 301

Ljl

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		13		13
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		13		13
ACTIF IMMOBILISE		13		13



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 014 968 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 456		1 456
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	895 890	895 890	
Autres	50 287	50 287	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	67 335	67 335	
Total	1 014 968	1 013 511	1 456
Prêts accordés en cours d'exercice	9 006		
Prêts récupérés en cours d'exercice	7 550		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	895 890
Divers Produits à recevoir	4 000
Total	899 890



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 455 392 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	629	629		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 282	34 282		
Dettes fiscales et sociales	417 344	417 344		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 137	3 137		
Produits constatés d'avance				
Total	455 392	455 392		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				



 Notes sur le bilan
Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Fact non parvenues	15 710
Intérêts Courus	629
Dettes Prov pour CP	80 625
Charges sociales / CP	28 965
Contrib Eco territoriale CAP	4 922
TVS CAP	448
Divers Charges à payer	3 137
Total	134 435

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Honoraires divers	645		
Médecine du travail	1 860		
Location matériel de transport	1 505		
Assurance	1 651		
Coûts salariaux	61 673		
Total	67 335		



3 ALLIANCES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500,00 €

Siège social : 22 chemin du Tronchon

69570 DARDILLY

828 913 830 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2021

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021, s'élevant à 338 728,63 €, de la manière suivante :

- Une somme de 338 728.63 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

AGO le 31/07/2020

- Dividende global distribué : 345 000,00 €

Exercice : 31/03/2019

- Dividende global distribué : 112 500,00 €

Exercice : 31/03/2018

- Dividende global distribué : 30 000,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme

La Gérance

